

DOSSIER D'INSCRIPTION
ANNÉE 2021/2022



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Château Vandame

74, rue du Général-Leclerc

59350 Saint-André-lez-Lille

Tél : 03 20 40 76 91

ecole.musique@ville-saint-andre.fr

INSCRIPTION

**Dossier d'inscription disponible au secrétariat de l'École de Musique à partir du 1^{er} juin 2021
À déposer complété au secrétariat de l'École de Musique**

Inscription possible à partir du mardi 1^{er} juin jusqu'au 30 juin et du 23 août au 30 septembre
Sur rendez-vous uniquement

Pièces à fournir :

- Ce dossier complété et complet (tout dossier incomplet sera refusé)
- POUR LES PRESTATAIRES DE LA CAF : Carte récente délivrée par cet organisme indiquant le quotient familial
- POUR LES NON PRESTATAIRES DE LA CAF : AVIS D'IMPOSITION du foyer fiscal 2019/2020 (les deux avis pour les couples vivant maritalement).

Une fois votre inscription validée par l'École de Musique, une facture vous sera envoyée, puis votre règlement devra être effectué par chèque à l'ordre du Trésor public et déposé à l'École de Musique.

Attention : l'École de Musique sera fermée au public du lundi 7 juillet au lundi 23 août.

Toutes les informations et les documents du dossier d'inscription sont disponibles et téléchargeables sur le site Internet de la ville :

villesaintandre.fr/culture-sports-loisirs/l-ecole-de-musique

La municipalité de la ville de Saint-André-lez-Lille, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire dans le cadre des activités de l'École de Musique municipale de la Ville, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les informations recueillies sur ce présent formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et ne sont communiquées qu'aux personnes en charge du service pour l'inscription et la gestion des activités musicales de l'École. Les données sont conservées pendant toute la durée de la scolarité et archivées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : Métropole Européenne de Lille - Service RGPD mutualisé - 2 boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 LILLE Cedex - dpd-mutualises@lillemetropole.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ÉLÈVES :

Élève inscrit 1

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

Élève inscrit 2

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

Élève inscrit 3

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

Élève inscrit 4

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ÉLÈVES :

Élève inscrit 5

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

Élève inscrit 6

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

Élève inscrit 7

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

Élève inscrit 8

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : Téléphone :

Pour les élèves scolarisés précisez l'établissement et la classe en sept. 2021 :

CHOIX DES ÉLÈVES (cochez les cases correspondantes et respectez les mêmes numéros d'ordre des élèves qu'en pages 2 et 3):

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	Élève 1	Élève 2	Élève 3	Élève 4
Cordes	Violon				
	Alto				
	Violoncelle				
Bois	Flûte traversière				
	Clarinette				
	Saxophone				
Cuivres	Trompette				
	Trombone				
	Tuba				
Claviers	Piano				
	Accordéon				
Percussions	Percussions				
Formation Musicale	Obligatoire dans le cadre des cursus (indiquez le niveau)				
	Jardin musical				
Jardin musical	Jardin (niveau maternel grande section)				
	Éveil (niveau CP)				
Ateliers	Jazz				
	Musique actuelle				
	Mélomane (écoute et histoire de la musique)				
Ensembles	Classe orchestre à vent				
	Ensemble orchestral à vent (2e cycle)				
	Classe d'orchestre à cordes				
	Ensemble orchestral cordes (2e cycle)				

CHOIX DES ÉLÈVES (cochez les cases correspondantes et respectez les mêmes numéros d'ordre des élèves qu'en pages 2 et 3):

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	Élève 5	Élève 6	Élève 7	Élève 8
Cordes	Violon				
	Alto				
	Violoncelle				
Bois	Flûte traversière				
	Clarinette				
	Saxophone				
Cuivres	Trompette				
	Trombone				
	Tuba				
Claviers	Piano				
	Accordéon				
Percussions	Percussions				
Formation Musicale	Obligatoire dans le cadre des cursus				
	(indiquez le niveau)				
Jardin musical	Jardin (niveau maternel grande section)				
	Éveil (niveau CP)				
Ateliers	Jazz				
	Musique actuelle				
	Mélomane (écoute et histoire de la musique)				
Ensembles	Classe orchestre à vent				
	Ensemble orchestral à vent (2e cycle)				
	Classe d'orchestre à cordes				
	Ensemble orchestral cordes (2e cycle)				

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE :

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom :

Patronyme :

Prénom :

Situation familiale :

N°allocataire CAF :

Quotient familial (joindre une copie) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Email :

Merci de fournir une adresse email en cours de validité et régulièrement consultée.

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :

Patronyme :

Prénom :

Situation familiale :

N°allocataire CAF :

Quotient familial (joindre une copie) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Email :

Merci de fournir une adresse email en cours de validité et régulièrement consultée.

IMPORTANT

L'élève ou le responsable de l'élève mineur atteste de l'exactitude des renseignements fournis et affirme avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École de Musique notamment de l'article qui stipule que les parents sont informés en début d'année des horaires de cours des enfants. La responsabilité du personnel enseignant sera donc limitée aux horaires de cours précis à la condition expresse que l'élève se soit présenté à l'heure prévue dans sa salle de cours (parc non compris).

Le règlement pédagogique stipulant que le fonctionnement de l'École s'appuie sur le schéma édité par le Ministère de la Culture, l'inscription rend la présence et la participation obligatoire aux trois activités suivantes : Formation musicale, Instruments, Musique d'ensemble (orchestres, chorales, petits ensembles) ainsi qu'aux prestations publiques.

Lu et approuvé

Signature de l'élève ou du responsable
légal pour les élèves mineurs.

Lu et approuvé

Signature de l'élève ou du responsable
légal pour les élèves mineurs.

DROIT À L'IMAGE

Pour les mineurs :

L'École de Musique municipale de la ville de Saint-André-lez-Lille réalise parfois des captations (photographies, vidéos ou enregistrements sonores) sur lesquels peuvent apparaître vos enfants.

À ce titre, elle peut être amenée à diffuser les captations ainsi créées sur le site internet de la Ville, le journal municipal, lien YouTube privé..., pour des expositions ou encore dans la presse.

Pour cela, votre accord est nécessaire :

Je, soussigné(e),.....représentant(e) légal(e) de l'enfant.....

autorise l'École de Musique de la ville de Saint André lez Lille à faire des captations* où apparait mon enfant accueilli au sein de la structure, seul ou en compagnie d'autres enfants et/ou adultes majeurs lors des activités proposées par l'École de Musique.

n'autorise pas l'École de Musique de la ville de Saint-André-lez-Lille à faire des captations* où apparait mon enfant accueilli au sein de la structure, seul ou en compagnie d'autres enfants et adultes majeurs lors des activités proposées par l'École de Musique.

et

autorise l'utilisation des captations pour les publications de l'École de Musique et de la commune.

n'autorise pas l'utilisation des captations pour les publications de l'École de Musique et de la commune.

**Ces captations pourront être prises par tout moyen technique.*

Pour les majeurs :

L'École de Musique municipale de la ville de Saint-André-lez-Lille réalise parfois des captations (photographies, vidéos ou enregistrements sonores) sur lesquels vous pouvez figurer.

A ce titre, elle peut être amenée à diffuser les captations ainsi créées sur le site internet de la Ville, le journal municipal, lien YouTube privé..., pour des expositions ou encore dans la presse.

Pour cela, votre accord est nécessaire :

Je soussigné(e),.....

autorise l'École de Musique de la ville de Saint André lez Lille à faire des captations* où j'apparais au sein de la structure seul ou en compagnie d'autres personnes lors des activités proposées par l'École de Musique.

n'autorise pas l'École de Musique de la ville de Saint André lez Lille à faire des captations* où j'apparais au sein de la structure seul ou en compagnie d'autres personnes lors des activités proposées par l'École de Musique.

et

autorise l'utilisation des captations pour les publications de l'École de Musique et de la commune.

n'autorise pas l'utilisation des captations pour les publications de l'École de Musique et de la commune.

**Ces captations pourront être prises par tout moyen technique.*

Le cas échéant, les autorisations sont valables pour la totalité de l'année scolaire 2021/2022 mais peuvent être retirées à tout moment.

RÈGLEMENT FINANCIER CONTRIBUTION 2021-2022

L'École de Musique étant à la charge exclusive de la commune, ces sommes couvrent une partie des frais de fonctionnement, elles seront à régler à la réception de votre facture.

Par solidarité entre les familles, un barème progressif en fonction des revenus est appliqué.

ÉLÈVES ANDRÉSIENS DE MOINS DE 25 ANS

Quotient	0 à 500	501 à 777	778 à 1219	1220 à 1646	1647 et plus	Location (pour 1 instrument)
1 ^{er} élève	30€	50€	80€	110€	150€	50€
2 ^e élève	24€	40€	64€	88€	120€	50€
3 ^e élève	18€	30€	48€	66€	90€	50€

ÉLÈVES ANDRÉSIENS DE PLUS DE 25 ANS

Quotient	0 à 500	501 à 777	778 à 1219	1220 à 1646	1647 et plus	Location (pour 1 instrument)
1 ^{er} élève	50€	80€	120€	150€	200€	100€
2 ^e élève	40€	64€	96€	120€	160€	100€
3 ^e élève	30€	48€	72€	90€	120€	100€

ÉLÈVES NON ANDRÉSIENS

Élèves	Inscription	Location (pour 1 instrument)
Participant aux ensembles	280€	150€
Ne participant pas aux ensembles	350€	175€

ATELIERS*

- de 25 ans	20€
+ de 25 ans	40€
Non-Andrésiens	80€

*Seulement pour une inscription isolée (culture musicale, Jazz, atelier éveil musical et instrumental, parcours à la carte)

Les Andrésiens dont les revenus sont compris dans la première tranche des revenus imposables pourront faire une demande auprès du CCAS qui étudiera les possibilités d'aide totale ou partielle.

Le personnel municipal et les enfants du personnel municipal se voient appliquer le tarif Andrézien.